



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG
www.scoters.org

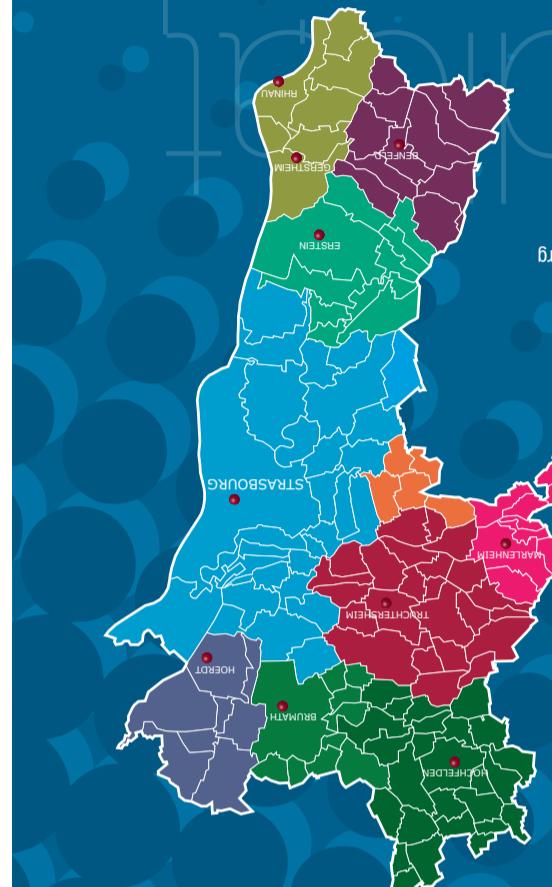
POUR LE SCOTERS SYNDICAT MIXTE



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG
www.scoters.org

email : syndicatmixte@scoters.org
Fax 03 88 15 22 23
Tél. 03 88 15 22 22
67000 Strasbourg
13 rue du 22 novembre

*CC : communauté de communes



Membres du Syndicat mixte

DÉBATTRE, ÉCHANGER, DÉCIDER

Créé en mars 1999, le Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg (SCOTERS) regroupe 9 communautés de communes et 1 communauté urbaine, représentées par des élus réunis au sein d'un Comité syndical.

Le Comité syndical est un lieu d'échanges où les élus dessinent l'avenir des 138 communes de la région de Strasbourg, en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique et d'environnement.

Le Comité syndical est composé de 48 délégués titulaires et de 48 délégués suppléants. Le Bureau compte 10 élus dont 1 président et 3 vice-présidents.

ÉLABORER, METTRE EN ŒUVRE, ADAPTER

A sa création, le Syndicat mixte avait pour mission de réviser le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la région de Strasbourg approuvé en 1973.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU - 2000) a engagé le Syndicat mixte dans l'élaboration du SCoT de la Région de Strasbourg. Depuis le 1^{er} juin 2006, date d'approbation du SCOTERS, les élus se mobilisent pour assurer la mise en œuvre et le suivi des effets du SCoT sur le territoire.

La Loi Engagement National pour l'Environnement (Grenelle II - 2010) renforce le rôle des SCoT en matière de cohérence des politiques publiques et fixe l'évaluation du SCoT tous les 6 ans. En 2012, le Syndicat mixte a procédé à l'analyse des résultats de l'application du SCOTERS. Ce travail a confirmé que le SCOTERS est un projet de territoire partagé, dont l'ambition métropolitaine et les orientations restent pertinentes et stimulantes. Il a également identifié 3 grands thèmes devant faire l'objet de réflexion en vue de l'évolution du document avant 2017 : la consommation foncière (modification n°2 - octobre 2013), l'urbanisme commercial (modification n°3 - à venir) et l'environnement.



PARTAGER, ACCOMPAGNER, CONCRÉTISER

Qu'il s'agisse de l'élaboration ou de la mise en œuvre du SCOTERS, les travaux du Syndicat mixte, se font avec les élus du territoire, l'Etat, la Région Alsace, le Département du Bas-Rhin, les chambres consulaires et les représentants du monde socio-économique et associatif.

La compatibilité des documents et projets d'urbanisme du territoire avec les orientations du SCOTERS constitue le cœur de la mise en œuvre. Elle est gérée par une commission spécifique d'élus désignés par les communautés de communes membres.

Le Syndicat mixte appuie ses réflexions sur les intercommunalités membres autour :

- de rencontres territoriales réunissant les élus du SCOTERS par secteurs géographiques (Nord : CUS, CC Région de Brumath, CC Pays de la Zorn, CC Basse Zorn ; Ouest : CUS, CC Châteaux, CC Porte du Vignoble, CC Kochersberg-Ackerland ; Sud : CUS, CC Pays d'Erstein, CC Rhin, CC Benfeld et environs)
- de rencontres intercommunales réunissant les élus de chaque intercommunalité membre du SCOTERS
- de commissions thématiques : articuler urbanisation et transports en commun, produire 4000 logements par an, structurer le territoire : le rôle des bourgs centres
- de groupes pilotes thématiques : foncier, urbanisme commercial, environnement

Le Syndicat mixte accompagne les élus dans la recherche de la compatibilité des documents d'urbanisme (PDU, PLH, PLU, carte communale...) avec le SCOTERS et développe des outils pédagogiques.



scoters

Le SCOTERS est un document d'urbanisme et de planification qui encadre le développement du territoire de la région de Strasbourg constitué de 138 communes, totalisant près de 602 000 habitants. Il s'articule autour de 3 objectifs politiques : assurer le développement de la métropole strasbourgeoise, veiller au développement équilibré du territoire du SCOTERS, préserver, développer et mettre en valeur les qualités du territoire. Tous les 6 ans les élus procèdent à l'analyse des résultats de l'application du SCOTERS sur le territoire et se posent la question de son maintien ou de son évolution.

* CC : communauté de communes

> le Comité syndical

Communauté urbaine de Strasbourg

Jacques BIGOT Maire d'Illkirch-Graffenstaden	Anne-Pernelle RICHARDOT Adjointe au maire de Strasbourg	Yves BUR Vice-président de la CUS Maire de Lingolsheim	Alain JUND Vice-président de la CUS Adjoint au Maire de Strasbourg	Syamak AGHA BABAEI Vice-présidente de la CUS Conseiller municipal de Strasbourg	Jacques BAUR Maire de Blaesheim	Martine CASTELLON Vice-présidente de la CUS Adjointe au maire d'Illkirch-Graffenstaden	Déléguée titulaire	Patrick DEPYL Maire de La wantzenau	Eddie ERB Maire d'Oberschaeffolsheim
Claude FROEHLY Vice-Président de la CUS Adjoint au maire d'Illkirch-Graffenstaden	Jean-Baptiste GERNET Conseiller municipal de Strasbourg	Robert HERRMANN Président de la CUS Adjoint au maire de Strasbourg	Pia IMBS Maire de Holtzheim	Fabienne KELLER Conseillère municipale de Strasbourg	Christel KOHLER Adjointe au maire de Strasbourg	Séverine MAGDELAIN Adjointe au maire d'Illkirch-Graffenstaden	Déléguée titulaire	Roland RIES Vice-président de la CUS Maire de Strasbourg	Sophie ROHFRITSCH Maire de Lampertheim
Thierry SCHAAL Maire de Fegersheim	Pierre SCHWARTZ Conseiller municipal de Vendenheim	Laurence VATON Conseillère municipale de Strasbourg	Valérie WACKERMANN Conseillère municipale de Lingolsheim	Jeanne BARSEGIAN Conseillère municipale de Strasbourg	Françoise BEY Vice-présidente de la CUS Conseillère municipale de Strasbourg	Olivier BITZ Adjoint au maire de Strasbourg	Béatrice BULOU Vice-présidente de la CUS Maire de Mundolsheim	Martine CALDEROLI-LOTZ Conseillère municipale de Strasbourg	Nicole DREYER Adjointe au maire de Strasbourg
Souad EL MAYSOUR Adjointe au maire de Strasbourg	Camille GANGLOFF Conseillère municipale de Strasbourg	Catherine GRAEF-ECKERT Adjointe au maire de Lingolsheim	Patrick KOCH Adjoint au maire de Bischheim	Brigitte LENTZ-KIEHL Conseillère municipale d'Ostwald	Michel LEOPOLD Maire d'Eckwersheim	André LOBSTEIN Maire d'Eckolsheim	Jean-Baptiste MATHIEU Conseiller municipal de Strasbourg	Jean-Philippe MAURER Conseiller municipal de Strasbourg	Raphaël NISAND Conseiller municipal de Schiltigheim
Pierre PERRIN Maire de Souffelweyersheim	Michèle QUEVA Conseillère municipale de Schiltigheim	Edith ROZANT Conseillère municipale d'Illkirch-Graffenstaden	Meliké SAHIN Conseillère municipale de Schiltigheim	Richard SANCHO-ANDREO Conseiller municipal de Bischheim	Françoise SCHAETZEL Conseillère municipale de Strasbourg	Anne-Catherine WEBER Maire de Plobsheim	Sébastien ZAEGLER Vice-président de la CUS Maire de Geispolsheim		

CC Basse-Zorn

Claude KERN Président de la CC Maire de Gries	Etienne ROECKEL Vice-président de la CC Maire de Weyersheim	Denis RIEDINGER Vice-président de la CC Maire de Hoerdt	Pierre GROSS Vice-président de la CC Maire de Geudertheim	Marc MOSER Vice-président de la CC Maire de Kurtzenhouse	Jean-Marc SUSS Conseiller municipal de Weitbruch

CC Benfeld et environs

Denis SCHULTZ Président de la CC Maire de Sand	Jean-Jacques BREITEL Vice-président de la CC Maire de Huttenheim	Benoît GSELL Conseiller municipal de Benfeld	Francine FROMENT Vice-présidente de la CC Maire de Kogenheim	Paul SCHANDENE Conseiller municipal de Sermersheim	Bernard SCHNEIDERLIN Adjoint au maire de Huttenheim

CC Ackerland-Kochersberg

Justin VOGEL Président de la CC Maire de Truchtersheim	Sylvain WASERMAN Vice-président de la CC Maire de Quatzenheim	Etienne BURGER Vice-président de la CC Maire de Kuttolsheim	Roland MICHEL Maire de Wiwersheim	Jean-Claude LASTHAUS Vice-président de la CC Maire de Berstett	Gaston BURGER Maire de Dingsheim

CC Pays d'Erstein

Jean-Marc WILLER Président de la CC Maire d'Erstein	Claudine HERRMANN Vice-présidente de la CC Maire de Nordhouse	Stéphane SCHAAL Maire de Limmersheim	Christian ADAM Adjoint au maire d'Ichtratzheim	Christophe BREYSACH Maire d'Osthause	Nicolas NIEDERGANG Adjoint au maire de Hindisheim

CC Pays de la Zorn

Bernard FREUND Président de la CC Maire de Wingersheim	Mireille GOEHRY Vice-présidente de la CC Maire de Mittelhausen	Xavier ULRICH Vice-président de la CC Adj. au maire de Schwindratzheim	Marie-Paule LEHMANN Maire de Scherlentzheim	Daniel LENGENFELDER Maire de Lixhausen	Georges PFISTER Vice-président de la CC Maire de Hochfelden

CC du Rhin

Eric KLETHI Président de la CC Maire de Boofzheim	Laurence MULLER-BRONN Vice-présidente de la CC Maire de Gersheim	Jean-Paul ROTHE Maire de Rhinau	Raymond SIEGWALD Conseiller municipal de Boofzheim

CC Les Châteaux

Dany KARCHER Vice-président de la CC Maire de Kolbsheim	Bernard MULLER Adjoint au maire de Hangenbieten

les élus du Syndicat mixte

